

Périodes	Population moyenne	Nais- sances sans les mort-nés	Natalité	Décès sans les mort-nés	Mor- talité
District de Rolle.					
1803—1810 .	4,429	141	31.8	90	20.1
1811—1820 .	4,669	125.1	26.7	108.4	23.2
1821—1830 .	4,918	128.3	26.1	96.1	19.5
1831—1840 .	5,236	142.4	27.1	112.2	21.4
1841—1850 .	5,444	138.7	25.4	114.2	20.9
1851—1860 .	5,600	133.3	23.8	109.5	19.5
1861—1870 .	5,801	159.5	27.4	148.9	25.6
1871—1880 .	6,020	169.5	28.1	139.7	23.2
1881—1890 .	6,110	152.8	25	112.8	18.3
1891—1893 .	6,183	146	23.6	108	17.4
<i>Moyenne</i>	5,441	143.1	26.3	114.3	21
District de Vevey.					
1803—1810 .	10,908	348.5	31.9	233.5	21.4
1811—1820 .	11,376	267.8	23.5	233	20.4
1821—1830 .	11,755	294.6	25	209.2	17.9
1831—1840 .	12,635	328.4	26	273.6	21.6
1841—1850 .	13,490	329.5	24.4	262.4	19.4
1851—1860 .	15,393	355.8	23.1	310.3	20.1
1861—1870 .	19,525	510.5	26.1	428.2	21.9
1871—1880 .	22,812	633.4	27.7	532.6	23.3
1881—1890 .	25,780	640.5	24.8	495.5	19.2
1891—1893 .	27,921	695	24.8	517	18.5
<i>Moyenne</i>	17,207	446	25.9	352.6	20.4
District d'Yverdon.					
1803—1810 .	9,372	260	27.8	166	17.7
1811—1820 .	10,172	269.4	26.4	230.2	22.6
1821—1830 .	10,967	324.6	29.6	223.3	20.3
1831—1840 .	12,230	335.8	27.4	251.3	20.5
1841—1850 .	13,016	351.8	27	242.5	18.6
1851—1860 .	14,036	386.9	27.5	279	19.8
1861—1870 .	15,187	421	27.7	330	21.7
1871—1880 .	15,710	471.1	30	377.5	24
1881—1890 .	16,137	442.7	27.4	349.5	21
1891—1893 .	16,532	481	29.1	342	20.6
<i>Moyenne</i>	13,337	376.4	28.2	280.6	20.9

Etude comparative des districts au point de vue démographique et sanitaire.

La position géographique, l'altitude, le voisinage des lacs, la nature du sol, les espèces de cultures, les diverses professions, mettent chacun des 19 districts du canton de Vaud dans des conditions spéciales. Nous avons cherché à distinguer dans les mouvements de la population, dans la fréquence des maladies, l'action de ces facteurs.

A cet effet nous avons résumé les observations prises depuis le commencement du siècle et nous en avons tiré une moyenne générale pour chaque région

du pays. Les chiffres qui résultent de cette longue période d'années n'offrent pas les causes d'erreurs d'une statistique moins étendue et représentent assez fidèlement les conditions locales qui agissent d'une façon permanente sur la santé publique.

Nous avons pris la mortalité comme point de recherche le plus important. Mais nous l'avons accompagnée de la natalité, et lorsque cela a été possible nous avons indiqué sa répartition suivant les âges et suivant les conditions de l'état civil. Avec ces éléments multiples on peut se rendre compte, d'une manière très générale, il est vrai, des conditions sanitaires d'une région. C'est une espèce de géographie médicale faite à vol d'oiseau. Pour arriver à une connaissance exacte il faut rechercher attentivement toutes les causes qui modifient les résultats de la statistique. Sans cette précaution on s'expose à de fâcheux errements. Deux exemples suffiront à le prouver.

1^{er} exemple. D'après les tables, les districts de Lausanne et d'Aubonne ont la plus forte mortalité du canton, et cependant ni l'un ni l'autre de ces districts ne se trouve dans de mauvaises conditions sanitaires.

Si le district de Lausanne a une mortalité de 24.5 pour mille habitants (moyenne de 1803 à 1893), c'est que les décès à l'hôpital cantonal lui sont attribués jusqu'en 1889. En retranchant les décès des personnes venues d'autres parties du canton, le taux mortuaire de Lausanne s'abaisse de plusieurs unités et arrive souvent à être inférieur à la moyenne générale de tous les districts. Le professeur *Louis Dufour* a calculé que de 1853 à 1868 la mortalité de la commune de Lausanne était de 29.6 pour 1000 habitants en comptant tous les cas, et de 25.4 pour 1000 habitants après défalcation des décès à l'hôpital des malades non domiciliés dans la commune.

Nous avons déduit des relevés démographiques de la commune de Lausanne les naissances et les décès des personnes n'y ayant pas leur résidence ordinaire. Le coefficient de mortalité lausannoise ainsi modifié, témoigne des excellentes conditions d'hygiène et de salubrité de la capitale vaudoise.

2^e exemple. On commettrait, de même, une grave erreur en considérant Aubonne comme le plus meurtrier des districts parce que sa mortalité moyenne de 1803 à 1893 a été de 25.5 pour 100 habitants. Ce chiffre extraordinaire doit être commenté. Il jure avec la prospérité physiologique et matérielle de la contrée. Le district d'Aubonne est dans une situation géographique excellente, les conditions de vie y sont faciles; de grands et beaux villages prouvent l'aisance et le bien-être. La population, essentiellement agricole (62%) est robuste. La race n'a pas de symptômes de dégéné-

rescence. C'est dans le district d'Aubonne qu'on constate le plus petit nombre d'exemptions du service militaire (Aubonne 26 %, canton de Vaud 30 %). Les maladies épidémiques n'y règnent pas plus fréquemment qu'ailleurs; la phtisie y cause annuellement 15 décès sur 10,000 habitants (dans d'autres districts jusqu'à 25 sur 10,000) la mortalité dans la première année de la vie est de 159 pour 1000 naissances (canton 164). Le taux exagéré de la mortalité est dû à la fécondité de la population et à l'intensité de l'émigration. Le district d'Aubonne a la natalité la plus considérable du canton; elle est de 32 pour 1000 (minimum des districts 23). Le départ d'un grand nombre d'adultes élève le taux de la mortalité en diminuant la proportion des personnes des classes d'âge les moins exposées à la mort prématurée. En tenant compte des facteurs de la natalité et de l'émigration on ramène le taux de la mortalité à un chiffre plus en rapport avec la salubrité de cette contrée.

I. Influence générale de l'altitude.

Nous reproduisons ici le tableau dressé par le bureau fédéral de statistique sur la répartition de la population vaudoise selon les altitudes.

Districts	Population de résidence ordinaire des communes à une altitude de			Sur 100 habitants il y en a dans les communes situées à une altitude de		
	moins de 500 m	500 à 999 m	1000 m ou plus	moins de 500 m	500 à 999 m	1000 m ou plus
Vaud	102,107	128,141	17,407	41	52	7
Aigle	14,906	225	3,517	80	1	19
Aubonne . . .	318	8,169	—	4	96	—
Avenches . . .	3,495	1,810	—	66	34	—
Cossonay . . .	2,062	9,509	—	18	82	—
Echallens . . .	—	9,661	—	—	100	—
Grandson . . .	4,192	2,815	6,834	30	20	50
Lausanne . . .	4,487	36,589	—	11	89	—
La Vallée . . .	—	—	5,527	—	—	100
Lavaux	5,516	4,321	—	56	44	—
Morges	11,172	3,224	—	78	22	—
Moudon	—	11,865	—	—	100	—
Nyon	9,308	3,861	355	69	28	3
Orbe	2,688	11,115	—	19	81	—
Oron	—	6,583	—	—	100	—
Payerne	7,625	3,247	—	70	30	—
Pays-d'Enhaut	—	3,439	1,174	—	75	25
Rolle	5,054	1,071	—	83	17	—
Vevey	22,190	3,474	—	86	14	—
Yverdon	9,094	7,163	—	56	44	—

Districts les plus élevés. La comparaison de la natalité, de la morbidité et de la mortalité des régions les plus élevées du canton, situées de 900 à 1500 mètres est la suivante:

	Moyenne du canton ‰	Pays-d'Enhaut ‰	La Vallée ‰
Natalité: de 1803 à 1893	27.7	26.4	29.4
Mortalité: de 1803 à 1893	21.4	22.2	18.5
Pathologie: Phtisie	1.84	1	1.4
Mortalité dans la 1 ^{re} année de la vie ¹⁾	164	146	108
Entérite des petits enfants	52	26	19
Fièvre typhoïde	0.15	0.32	0.07
Maladies des voies respiratoires	1.3	3.2	1.4
Affections cardiaques	1.1	0.75	0.76
Exemptions du service militaire	300	300	280
Emigration	—	14.5	7.6

Les districts les plus élevés ont une moyenne de mortalité différente, suivant la localité; inférieure à la mortalité de la plaine dans un endroit, elle est supérieure dans un autre. Bertillon a constaté le même fait en France où, en général, les départements montagneux ont une assez forte mortalité. Lombard estimait que l'altitude n'exerce une influence modératrice sur la mortalité que dans les régions montagneuses moyennes.

En 1847, le Dr Jean de La Harpe écrivait:²⁾

„La folie est le triste apanage de la montagne.“ Cette assertion est confirmée dans nos plus hauts districts. M. le Dr H. Yersin, médecin délégué, estime que la proportion des aliénés et des malades du système nerveux est certainement plus forte à la Vallée que partout ailleurs. Cela tient, sans doute, aux fréquents mariages entre parents et au sédentarisme (groupes de maisons, maisons isolées, vie retirée).

A l'Asile des aliénés de Cery, les ressortissants de la Vallée représentent le 5 % des malades. Leur nombre correspond à 4.8 aliénés sur 1000 habitants. Pour le canton cette proportion est de 1.8 ‰.

Les malades originaires du Pays-d'Enhaut internés à Cery représentent le 3 % des malades, ou 3.5 aliénés sur mille habitants.

Le Dr Favrod-Coune n'a pas l'impression que le nombre des maladies mentales, aiguës ou chroniques franchement déclarées soit plus grand dans le Pays-d'Enhaut qu'à la plaine. Les lypémaniques ou hypochondriaques s'y rencontrent peut-être proportionnellement un peu plus souvent parce que les maladies mentales revêtent plus fréquemment la forme lypémanique. Les montagnards sont plus enclins à une certaine rêverie mélancolique ou à des influences religieuses que les citadins ou les habitants de la plaine. M. Favrod-Coune considère comme caractéristiques le manque d'énergie et le peu de résistance de la volonté.

¹⁾ Sur mille enfants nés-vivants.

²⁾ „Canton Waadt“, Louis Vulliemin, St-Gall, vol. 1, pag. 279.